



## « Soutien à la formation de chiens guides et d'assistance » Appel à projets

### Pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap

Le chien guide ou d'assistance joue un rôle crucial dans le quotidien des personnes en situation de handicap. Il apporte de nombreux bienfaits et améliore considérablement leur qualité de vie: mobilité accrue, meilleure autonomie, confiance en soi, amélioration de la sécurité, soutien émotionnel, gestion de l'anxiété, inclusion sociale..

#### De quoi s'agit-il ?

L'appel à projet « soutien à la formation de chiens guides et d'assistance » vise à encourager la formation des chiens guides et d'assistance afin de contribuer à l'inclusion des personnes porteuses de handicap dans la société”

#### Pour qui ?

Cet appel à projets s'adresse aux organisations qui forment des chiens guides et d'assistance.

#### Quels sont les critères de recevabilité et de sélection ?

##### Critères de recevabilité

- Le dossier de candidature doit être dûment complété en ligne sur le site de la Fondation Roi Baudouin dans les délais impartis.
- L'association est membre accrédité, ou doit le devenir à court terme, d'une organisation coupole internationale telle que l'ADI (Assistance Dog International) , l'ADEU (assistance dog international Europe) et/ou l'IGDF (International Guide Dog Federation)
- Les bénéficiaires du projet sont des personnes en situation de handicap (personnes aveugles ou malvoyantes, malentendantes, personnes ayant un trouble du spectre d'autisme, personnes ayant un handicap moteur, personnes à mobilité réduite..)
- L'association doit mettre les chiens qu'elle forme gratuitement à disposition des personnes en situation de handicap.
- L'organisation candidate doit disposer d'une personnalité juridique.
- L'organisation candidate ne doit pas rechercher de profit commercial. Les projets à caractère commercial ne seront pas pris en considération.
- L'organisation candidate doit développer son projet sur le territoire belge.

- Le projet doit être en phase de préparation ou de démarrage au moment de la clôture de l'appel (le 1 juillet 2025). Il ne peut en aucun cas déjà être clôturé à cette date.

### Critères de sélection

Un jury indépendant sélectionnera les propositions en fonction des critères suivants :

- **Bien-être animal** : le dossier décrit précisément comment le bien-être des animaux impliqués sera suivi, contrôlé et garanti.
- **La qualité de la mise en oeuvre du projet** (mesurée e.a. par l'attention portée à l'analyse et aux besoins du public cible, à l'adéquation des moyens utilisés pour répondre à ces besoins, à la précision et la fiabilité du plan financier, au réalisme du calendrier, à l'évaluation et au suivi du projet...)
- Le projet **améliore la qualité de vie au quotidien** de la personne bénéficiaire du chien et de ses proches.

### **Qu'offre la Fondation ?**

Un soutien financier de **maximum 15.000 euros** par projet.

Cet appel a pu être organisé grâce au legs de Mme Leonie Albert, et à la contributions de 6 fonds nominatifs gérés par la Fondation Roi Baudouin, ayant comme objectif le soutien à la formation de chiens guides et d'assistance pour personnes porteuses de handicap.

Les Fonds concernés sont les suivants :

- Fonds Thérèse Stamanne
- Fonds Robert Josse
- Fonds Josée de Wenckstern
- Fonds Francis Poels
- Fonds Adelia De Gres
- Fonds René

### **Planning:**

Lancement de l'appel : 20 mars 2025

Clôture : 1 juillet 2025

Jury et annonce : 15 septembre 2025

**Contact:**

- Information générale – Centre de contact : 02-500 45 55 - [contactcenter@kbs-frb.be](mailto:contactcenter@kbs-frb.be)
- Information spécifique – Marie Wolters : 02-549 03 08 - [wolters.m@mandate.kbs-frb.be](mailto:wolters.m@mandate.kbs-frb.be)